



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 16), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 5), M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter et jusqu'à la question n° 38), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 16), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 16), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 16), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 15), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à et à compter de la question n° 38), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 39), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 14 incluse).

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 39), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 15 incluse).

OBJET : 81 - Vie Associative - Deuxième attribution de subventions 2018

Vie Associative

Deuxième attribution de subventions 2018

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

| | Date | Avis |
|-----------------|------------|-------------------|
| Commission n° 7 | 04/09/2018 | Favorable unanime |

1 - Contexte/Historique

Le service Vie Associative a pour mission d'apporter son soutien aux associations bisontines, notamment par le versement de subventions. Ces subventions concernent, pour la plupart, une aide au fonctionnement général ; quelques projets sont également soutenus.

Les associations financées ne relèvent pas d'une compétence spécifique, sauf si elles ont été récemment créées ; dans ce cadre, elles reçoivent une aide au démarrage.

2 - Présentation du projet

Pour cette 2^{ème} attribution des subventions de fonctionnement 2018, les dossiers de demande de subventions étaient à déposer avant le 20 juillet 2018.

En fonction des demandes reçues ultérieurement, une 3^{ème} attribution de subventions sera proposée lors d'un Conseil Municipal ultérieur.

Pour 2018, il est proposé d'allouer, dans le cadre de la seconde attribution, 10 subventions aux associations suivantes :

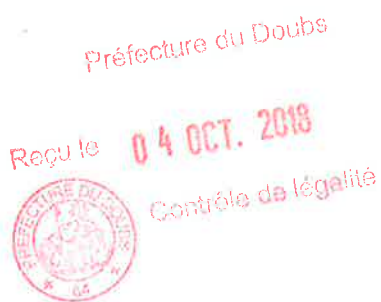
| Association | Nature activité | Versement 2017 | Proposition 2018 |
|--------------------------------------|--|----------------|------------------|
| ANIMATIONS DE QUARTIER | | | |
| APIM | Animation, gestion et diffusion du journal de quartier de Montrapon «Boulevard Nord» | 2 000 € | 2 000 € |
| Commune libre de Saint-Ferjeux | Organisation de manifestations dans le but d'offrir un colis de Noël aux personnes âgées | 6 500 € | 6 500 € |
| SOLIDARITE CIVISME | | | |
| Association des Familles de Besançon | Organisation de week-ends et séjours pour les enfants dans des familles franc-comtoises | 2 000 € | 2 000 € |
| PARI | Intégration des enfants et des jeunes dans la vie sociale (scolaire, familiale, professionnelle), sur le quartier de Planoise notamment <i>Agrément Espace de Vie Sociale</i> | 1 500 € | 6 000 € |

| Association | Nature activité | Versement 2017 | Proposition 2018 |
|--|---|----------------|----------------------------|
| Mouvement de la Paix (Comité du Doubs) | Éducation à la paix et à la non-violence. (information, expositions et ateliers dans les collèges et écoles) | - | 400 € |
| Café des pratiques | Promotion de l'invention individuelle et collective et création de lien social, notamment sur le secteur des Chaprais <i>Agrément Espace de Vie Sociale</i> | 6 500 € | 6 500 € |
| AIFRIS (Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale) | Promotion du développement scientifique, pédagogique, professionnel et du rayonnement international de l'intervention sociale | - | 500 € Aide au démarrage |
| Terre des Hommes (Délégation du Doubs) | Promotion et défense des droits fondamentaux | - | 700 € |
| RECIDEV | Sensibilisation au développement durable, éducation à la citoyenneté et solidarité internationale | 1 500 € | 1 500 € |
| La Cimade | Accueil, conseils juridiques et défense des droits à destination des personnes étrangères résidant sur le territoire, de leurs familles et des demandeurs d'asile | - | 500 € |

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit **26 600 €**, sera prélevée sur la ligne 65.025/6574 CS 47047.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'attribuer ces 10 subventions, d'un montant total de 26 600 €, accordées à des associations dans le cadre de la deuxième attribution des subventions 2018.

Mme DALPHIN et M. BIZE, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2